

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

JANVIER 2025

n°27

Mag' lissard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3

Information mairie



PAGE 9

Un peu d'histoire...



PAGE 13

Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr
Horaires de réception du public
Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30 fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL le mardi après-midi ou le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Et le samedi de 9h00 à 12h00

Pharmacie

04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque

04 75 85 47 69
Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :
Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéléger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :
Contact : Tél. 04 75 55 30 82
Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

Pour toutes vos démarches en ligne : agglae.fr
La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat **NOUVEAU**

8 avenue Sadi Carnot - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux

examens et concours publics, dont le permis de conduire. Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26
Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83
M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)
M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)
M^{me} Laetitia BROSILLE (IDE)
M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)
M^{me} Laure SOUCHON (IDE)
M^{me} Mao DUMAS (IDE)
Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 février 2025. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début mars 2025.

Responsable publication : **Mairie de Malissard**
Directeur de publication : Jean-Marc VALLA
Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **janvier 2025**
Création graphique et impression sur papier 100% recyclé
A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil



Mot du Maire

Chères Malissardoises, chers Malissardois,

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, il est essentiel de prendre un moment pour réfléchir à notre situation actuelle, tant sur le plan national qu'international. Les défis que nous affrontons sont nombreux et complexes, mais je reste convaincu que notre solidarité et notre résilience nous permettront de les surmonter ensemble.

À l'échelle nationale, notre pays traverse une période de turbulences politiques et économiques. Les tensions sociales sont palpables et les débats autour des réformes nécessaires à notre avenir sont souvent âpres. La montée des préoccupations environnementales, la gestion de la crise énergétique, et les enjeux liés à l'inflation impactent directement notre quotidien. A Paris nos dirigeants ne nous rassurent pas vraiment. Nous devons rester vigilants et engagés dans le dialogue pour construire des solutions durables.

Sur le plan international, les conflits géopolitiques continuent d'affecter l'économie mondiale. Les incertitudes liées aux échanges commerciaux, à la transition écologique et aux migrations obligent les gouvernements à repenser leurs stratégies. Dans ce contexte, notre commune doit se préparer à faire face

à ces défis globaux tout en préservant notre cohésion locale.

Malgré ces difficultés, notre village avance. Vous êtes informés à chaque parution, de l'évolution de la situation de chaque commission. Je les remercie pour leur travail de chaque instant. Vos élus sont toujours engagés dans leur mission malgré un contexte compliqué.

Je remercie également les employés municipaux pour leur engagement au quotidien. De part nos multiples projets, ils sont particulièrement sollicités. Merci aussi au personnel scolaire qui doit faire face à des problèmes d'organisation, liés en partie aux travaux de l'école.

En ce début d'année, je souhaite que 2025 soit une année de renouveau et d'espoir.

J'espère vous retrouver à la soirée des vœux prévue le 10 janvier.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année riche en projets, en réussite et en moments de partage. Prenons soin les uns des autres et avançons ensemble vers un avenir meilleur.

Bonne année 2025.

Malissardoisement vôtre.

Jean-Marc VALLA



Etat civil



Naissance

- Léolio DE SIETER MARTINEZ né le 25/10/2024
- Tilio PAIN GIACOMONI né le 28/10/2024
- Hugo LEGER né le 08/11/2024



Mariage

- Ismael LAKBIR et Hajar BADI le 26/10/2024



Décès

- Monique CAMUS veuve MION le 11/10/2024
- Jean-Pierre ROSIER le 16/10/2024
- René BERCHIAT le 19/10/2024
- Anne-Marie CHIZAT épouse LAPASSA le 14/11/2024
- Damien STROZ le 27/11/2024
- Jean-Jacques VIDORET le 27/11/2024
- Andrée FERRIER veuve MACQUERON le 29/11/2024

Les commissions



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

Pour faire suite à une pétition, la commune confirme qu'elle ne fera pas de réunion publique sur le projet «local commercial» déjà bien avancé.

Et conformément à ses engagements, voici sa position :

En février 2021, la municipalité a pris une décision importante pour assurer le maintien du service postal sur sa commune. La création d'une agence postale dans les locaux de la mairie a permis de maintenir et de développer ce service devenu défaillant sur notre commune. L'ancien bâtiment de la poste a été démolí car il ne répondait plus aux contraintes d'urbanisme actuelles et sa réhabilitation aurait entraîné des coûts exorbitants sans aucune visibilité. L'équipe municipale est restée attentive à s'inscrire dans les préconisations du PADD (projet d'aménagement et de développement durable de 2017) qui définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le Malissard de demain, notamment le développement et la pérennisation de l'offre commerciale de la commune. En effet, le devoir de l'équipe municipale étant de sécuriser une offre commerciale de proximité pour les Malissardois et notamment les aînés, compte tenu des aléas d'ouverture et de fermeture de ce commerce par le passé.

C'est dans cet esprit de revitalisation du commerce local que la municipalité a contacté les différents commerçants de la commune pour leur proposer de reprendre l'emplacement laissé vacant. Parmi eux, la supérette a été désignée comme prioritaire, en raison de son manque de visibilité et de l'absence d'une enseigne identifiable. A ce jour, ce commerce souffre d'un stationnement quasi inexistant et se trouve en zone inondable, limitant ainsi toute possibilité de modification des lieux selon les règles d'urbanisme en vigueur.

A notre grand regret, la superette de Nadette a refusé l'offre, motivée par un futur départ à la retraite. Les élus ont alors averti les commerçants que d'autres enseignes étaient intéressées par une implantation sur la commune, ce qui pourrait les amener à faire face à une concurrence accrue, menaçant ainsi la pérennité de leur commerce. Les propriétaires du bar, de la pizzeria et du tabac ont également décliné l'offre. Seules la boulangerie et la pharmacie ont manifesté un intérêt, mais les projets qui ont suivi n'ont pas abouti.

En juin 2021, une étude a été lancée pour la boulangerie, qui a finalement renoncé au projet en septembre de la même année. Parallèlement, la pharmacie a exprimé son intention d'étendre ses locaux. En janvier 2022, des études ont débuté pour esquisser le futur bâtiment, mais le projet a été abandonné en mars 2023. Dans le même temps, une

grande enseigne a contacté la municipalité, désireuse de s'implanter dans la commune après une étude de marché approfondie.

L'absence de visibilité sur le maintien d'un magasin d'alimentation générale dans le futur, et l'impossibilité urbanistique de proposer en lieu et place une offre marchande accrue pour la commune, ont conduit la municipalité à agir. Par ailleurs, l'attitude négative de ces commerçants face à la concurrence du marché du mercredi et lors des animations festives n'ont pas favorisé les échanges.

Pour répondre à ces enjeux, la municipalité a saisi l'opportunité de construire une coque vide, qu'elle a proposé via un appel à projets aux candidats potentiels. Cette démarche laissait également la porte ouverte aux gérants actuels, leur permettant ainsi de s'impliquer dans le processus. A ce jour, les délais de réponse à cet appel à projet sont clos et nous avons deux candidats issus de la grande distribution qui souhaitent s'installer sur Malissard. Il est à noter que le coût de construction du bâtiment ne sera pas à la charge des contribuables, car le loyer généré couvrira le montant de l'emprunt envisagé. À terme, la commune bénéficiera également de revenus locatifs significatifs. De plus, 4 emplois seront créés par l'une ou l'autre enseigne, pour la gestion de ce commerce.

En conclusion, la pérennisation d'un commerce alimentaire de proximité dans la commune est devenue une nécessité incontournable. Il s'inscrit également dans la recherche de proposer à une clientèle sédentaire et de passage une offre commerciale source d'économies dans le budget des ménages. Le nouveau commerce, pour lequel le permis de construire a été déposé en juin 2024, devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2025 ou au début de l'année 2026. Parallèlement, la municipalité s'est engagée à accompagner les commerçants dans la vente de leurs murs et à les mettre en relation avec des aménageurs immobiliers ou bailleurs sociaux, afin de faciliter la recherche d'un repreneur. Cette initiative représente un espoir pour le commerce local et la vitalité économique de la commune. Nous réaffirmons la volonté de la municipalité d'agir pour l'intérêt général de toute la population et de mettre en œuvre des actions de maintien des services de proximité.



Centre Communal d'Action Sociale

Belle affluence pour la bourse aux jouets et aux décorations de Noël, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale le 17 novembre dernier à la salle des fêtes. Les visiteurs sont repartis les bras chargés de cadeaux et les vendeurs heureux de leur journée.



Commission Finances

Les mauvaises nouvelles arrivent ...

A l'heure où j'écris cet article, l'Assemblée nationale ressemble à une cour d'école où les enfants sont remplacés par des députés qui s'investissent, et où le faisant fonction de directeur d'école a bien du mal à ramener le calme. Pas de majorité, des alliances improbables, à quelle sauce allons-nous être mangé ?

Plus sérieusement, le budget de la nation n'est pas encore voté, et le gouvernement Barnier est tombé,

conséquence du vote de la motion de censure. Donc nous sommes au milieu du gué et il faut dire que la réalité des chiffres donne le tournis.

Le déficit de l'état se compte en centaines de milliards d'euros et la dette publique s'élève à près de 3300 milliards d'euros. Le pays est maintenant résolument dans le rouge, et chaque semaine nous amène son lot de mauvaises nouvelles budgétaires. Le dérapage s'accélère et on nous annonce maintenant qu'il dépasse les 6% du PIB. Rappelez-vous pour mémoire que nous ne devrions pas dépasser les 3% qui est l'engagement de notre pays face au critère de Maastricht. Sachant qu'un point de PIB pèse de l'ordre de 30 milliards, 3 points ne font pas loin de 100 milliards.

Les causes sont multiples : Politique de l'autruche depuis de très nombreuses années et plus récemment, effet Covid, la politique du « quoi qu'il en coûte », mauvaise prévision du taux de croissance, rentrées fiscales surestimées, moins de TVA...et les dépenses continuent de filer.

Comment stopper les dérives ? Quel que soit le prochain gouvernement, il faut retenir que tout le monde doit trinquer, ce qui n'est pas encourageant pour l'avenir. En revanche, en bon Français que nous sommes, on espère qu'il est plus juste que ce soit le voisin qui trinque...car il aurait soi-disant plus de moyens que nous !

Alors oui, les mesures qui devaient être prises vont peut-être être assouplies mais compte tenu de la très préoccupante situation financière de notre pays, la réalité des chiffres rattrapera n'importe quel gouvernement.

Vous avez vu comme moi : le gouvernement cherche à retrouver environ 60 milliards de marge de manœuvre qu'il entendrait trouver ainsi : 20 milliards de recettes fiscales nouvelles et 40 milliards d'économies dans les dépenses publiques.

Là il faut tendre l'oreille : car dans les 40 milliards il y aurait 5 milliards à trouver sur le budget des collectivités locales, et là c'est du concret car nous sommes une collectivité locale.

Concrètement, en Drôme, un effort de 22 millions d'euros nous serait imposé, dont 20 millions d'euros de contribution à la dette publique. Le Département est actuellement proche de l'asphyxie financière et les efforts de bonne gestion de ces dernières années ont trouvé leurs limites. Notre principal partenaire est pourtant le département ! Ainsi quand on peut lire que le vote du budget départemental va être décalé pour causes d'incertitudes avérées, nous avons de quoi nous inquiéter pour le partenariat que nous avons noué avec eux en tant que principal contributeur de notre programme d'investissement en cours.

A notre petit niveau les effets négatifs sur nos budgets seront importants. Si l'on veut prévoir le pire pour espérer le meilleur, nous devons tenir compte des annonces faites à ce jour censurées mais qui à mon avis vont être remises sur le tapis.

Ainsi ce ne serait pas moins de 150000 euros de charges supplémentaires à intégrer dans nos budgets de fonctionnement et d'investissements sur les 3 années qui viennent. (baisse du FCTVA de 16.4% à 14.85%, (TVA à 20% payée par la commune sur certaines dépenses et partiellement remboursée deux ans plus tard), hausse très importante de 4% du taux de cotisation employeur à la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires).

C'est dans ce climat préoccupant que nous abordons cette fin d'année. Pouvons-nous espérer retrouver de la confiance dans nos politiques et nos institutions, et ne pas trop saborder notre crédibilité à l'international et sur les marchés financiers ?

Je crains malheureusement que le Père Noël ne pourra rien faire pour nous.

Jean-Marc SOUCIET

Commission Sécurité, Sûreté et Environnement



Collecte des ordures ménagères : une diminution constante du tonnage collecté au niveau de l'agglo

En 2023, le rapport annuel « Prévention et gestion des déchets » de Valence Romans Agglo, indique une nouvelle fois une baisse significative du tonnage collecté des ordures ménagères, 46 451 en 2023 contre 50 007 en 2022 soit une baisse de 7.11% (Cf tableau ci-dessous).

| Année | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Tonnage collecté | 54 304 | 53 033 | 52 971 | 53 268 | 50 007 | 46 451 |
| Variation du tonnage | | -2.34% | -2.34% | 0.56% | -6.12% | -7.11% |
| Ratio en Kg/Hab/An | 247.5 | 240.9 | 238.9 | 238.5 | 223.7 | 207.71 |
| Variation du ratio | | -2.67% | -0.83% | -0.17% | -6.2% | -7.15% |

Alors que la production annuelle moyenne nationale par habitant s'élève à 248kg (Source SINOE), un habitant de Valence Romans Agglo en produit 207.71 kg soit 17 % de moins. Un résultat à souligner car le traitement des ordures ménagères est celui qui est le plus onéreux.

Cette amélioration s'explique par un tri plus important des déchets produits par chaque famille et à la

distribution d'environ 2480 composteurs.

En cette fin d'année, notre production de déchets va certainement augmenter. Alors continuons à trier nos déchets en rappelant quelques bonnes pratiques. Il est important de soustraire de nos ordures ménagères, tout ce qui peut être recyclé à savoir :

- les bouteilles en plastique, les flacons métalliques, les emballages papiers et plastiques, les pots de yaourt, de fromage frais, les briques alimentaires... Attention, tous ces articles doivent être intégrés de façon individuelle, ils ne sont pas à mettre dans un sac et à être emboîtés les uns dans les autres. Ils vont rejoindre le bac prévu à cet usage celui des plastiques et emballages. Ne pas oublier que les gros cartons seront portés en déchèterie et non laissés à côté des conteneurs.

- les verres qui sont à insérer dans le conteneur des verres en attente d'être recyclés.

Si nous avons la chance d'habiter en maison individuelle, utiliser un composteur pour recevoir nos épluchures de légumes ou de fruits, nos restes de repas, permettra d'alléger nos sacs d'ordures ménagères. Vous souhaitez vous en procurer un, alors contacter le service des déchets de l'agglo en téléphonant au 04 75 81 30 30 ou inscrivez-vous sur le site agglae.fr.

Pour rappel, les ordures ménagères sont à insérer dans un sac plastique hermétique (non troué pour éviter les fuites) et fermé. La contenance du sac est au maximum de 50 litres. Au-delà, le sac restera bloqué dans le tambour du conteneur semi-enterré.

La commission Sécurité et Environnement vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et formule le vœu que chacun poursuive en 2025 ses efforts de tri afin de préserver l'environnement.

Commission Education jeunesse

La boîte à livres



Nous vous rappelons que la boîte à livres spéciale enfants se situe entre le parc et la maison des associations. Nous remercions nos donateurs de bien veiller à

ne pas y déposer de livres pour adulte.

Depuis son installation, les services techniques ont agrémenté l'espace avec des plantations et des bancs. La boîte à livres adultes est toujours à votre disposition sur la place de l'église.

Lors du dernier conseil municipal de l'année, les nouveaux élus du Conseil Municipal Enfants, munis de leurs affiches de campagne, se sont présentés aux adultes, et ont pu ainsi annoncer leurs projets pour l'année 2024/2025.



Commission Animation Associations Sports et Culture

L'année 2024 est déjà terminée et nous commençons une nouvelle année dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une douce et belle année 2025, remplie de bonheurs, et que vos vœux les plus chers se réalisent.

Nous avons pu en cette fin d'année profiter des belles décorations de Noël créées par les enfants du périscolaire et de leurs animateurs. Au sein de notre village, le joli décor nous a permis d'accueillir la soirée du Secret de Noël. La soirée a été rythmée par la troupe Platt band, du groupe M'Danse et pour finir Toubix et Raoul ont fait apparaître le Père Noël sur scène comme par magie !

Nouveauté pour le marché de Noël qui s'est déroulé en nocturne sur la place de l'église, et qui a permis aux visiteurs de profiter des belles créations des

exposants et par la même occasion, ont pu déguster les spécialités du coin et d'ailleurs.

Plus tard, dans la soirée, une fois le père Noël installé, les enfants ont pu faire des photos dans le petit chalet.

La boîte aux lettres était installée afin que petits et grands enfants laissent leur jolie lettre. Le Père Noël prendra grand soin de répondre à chacun des enfants.



Un grand merci à nos associations qui œuvrent au quotidien ainsi qu'à nos commerçants du village et du marché qui mettent tout en œuvre pour que Malissardois et Malissardoises puissent participer à la vie du village.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations organisées par notre commission et « Maliss en Fête », qui, avec les bénévoles sont présents pour vous proposer des animations pour tous.

Au programme à venir ... Mardi Gras...Chasse aux œufs...Fête de la musique...

Nous espérons que vous avez passés de belles fêtes de fin d'année.

Belle et heureuse année à tous

Au plaisir de vous croiser au sein de notre village et lors de nos prochaines manifestations.

Les virades de l'espoir

Tel est le montant du chèque remis à l'association « Vaincre la mucoviscidose » à la suite de la 26^{ème} Virade de l'espoir de Montéléger qui s'est tenue au Parc de Lorient le dernier week-end de septembre.

Ces 35 053 € contribueront à financer la recherche contre la mucoviscidose, à améliorer le parcours et la qualité des soins, à aider les patients en compensant l'impact de la maladie sur leur vie, et à informer le public.

Ce vif succès a été obtenu grâce à la générosité de tous, lors de la soirée belote (46 équipes), du concours de pétanque organisé par l'association « La Pétanque du Pétochin » (30 doublettes), et au cours de la journée ensoleillée du dimanche.

Les bénévoles ont accueilli les tout petits à la baby gym, aux promenades en poneys, aux châteaux gonflables, à la pêche à la ligne, au maquillage. Les ados et les adultes ont participé à l'activité nature, à la boxe française, au tir à l'arc, aux jeux en bois, et ont bénéficié des soins de l'espace bien-être. La Bamba étoilienne à la musique, Aurélie à la Zumba et Lilian au micro ont assuré l'animation de la journée. Une tombola originale mettait au défi le public de trouver le nombre de boutons cousus sur une robe !

La restauration rapide était assurée par la joyeuse équipe du Comité des fêtes d'Etoile. Les gourmands se sont « arrachés » les crêpes et les gaufres » confectionnées par les bénévoles.

La traditionnelle Cuvée de l'espoir a rencontré son suc-

cès habituel auprès des connaisseurs, quand des poteries, des plantes et des fleurs ont agrémenté cette journée d'une touche artistique.

Toute la journée, la diffusion d'informations sur la mucoviscidose et le don d'organes a permis au public de mieux comprendre les enjeux de cette manifestation. Une plaquette riche en renseignements sur la maladie et l'association avait été imprimée et financée grâce à 65 annonceurs locaux et départementaux, et distribuée préalablement.

En fin de matinée, une quarantaine d'élus municipaux et départementaux ont rejoint le site pour témoigner de leur attachement à la cause : Vaincre la mucoviscidose.

En amont de la Virade, des écoles ont ouvert leur porte aux bénévoles du Comité d'organisation pour sensibiliser les enfants, et de fait leurs parents.

Un très grand MERCI à tous les acteurs pour cette belle générosité et solidarité.

Et, parce que la mucoviscidose n'est pas encore à bout de souffle, vous êtes invités les 26, 27, et 28 septembre 2025 à la 27^{ème} édition de la Virade de l'espoir de Montéléger.

Pour infos : Nadette Poulard :
nadette.poulard@gmail.com



Le domaine de La Forêt et la Famille TAVAN



Antoine, Edouard, Alexandre TAVAN, né à Aouste le 10-08-1848, fils de Antoine, Alexandre TAVAN, propriétaire cultivateur et de Jeanne, Coralie BREYNAT, marié à Beaufort-sur-Gervanne le 08-01-1874 avec Zélie, Caroline CASSIGNARD est le riche propriétaire cultivateur du quartier de La Forêt à Malissard. De plus il est le président fondateur de la société des agriculteurs de la Drôme, créée en 1887.

Il fut un acteur important du développement de l'agriculture drômoise, plusieurs fois récompensé dans les concours agricoles pour son bétail, ainsi que son épouse pour ses volailles.

Il créa une école pour former les jeunes filles au greffage des arbres (fruitiers en particulier).

Officier du mérite agricole, chevalier de la légion d'honneur, il décède à Malissard le 05-02-1914 où il sera inhumé.

De nombreuses personnalités assistent aux obsèques, dont le préfet de la Drôme M. MAULMONT, M. LOMBARD, ancien préfet, M. TEZIER vice-président de la société des agriculteurs, M. SIFFLET, maire de Malissard, et bien d'autres...

La tombe de la famille TAVAN est toujours visible au cimetière de Malissard, elle est malheureusement très délabrée.

Sa fille Antoinette, Alice TAVAN, née à Malissard le 28-06-1875, fut pendant la guerre 1914-1918, infirmière major, responsable de la Croix Rouge, créatrice de l'hôpital militaire auxiliaire dans l'école normale de filles de Valence.

Elle décède, célibataire, chez elle en son domaine de La Forêt à Malissard le 16-10-1918 des suites de la grippe espagnole.

Médaille de vermeil des épidémies à titre posthume, morte pour la France, son nom est inscrit sur le monument aux morts de Malissard.

La mère qui se retrouve veuve et sans autre enfant continue de gérer le domaine de La Forêt, elle décède en 1938.

Alexandre TAVAN



Alice TAVAN



La page du C.M.E.

Les nouveaux membres du CME



Rose



Célia



Hazal



Thomas



Sinem



Juliette



Maël



Nisa

Lors de leur premier conseil municipal de l'année les enfants ont émis le souhait de visiter le chantier des écoles.

C'est chose faite depuis le 07 décembre dernier, où, Thierry DAMEY, responsable des services techniques leur a fait découvrir les nouveaux locaux et bâtiments.

Les enfants ont posé plein de questions à propos des matériaux utilisés.

Ils ont chaleureusement remercié leur guide pour cette visite instructive.



Commémoration du 11 novembre

Cette année encore la cérémonie du 11 novembre a rassemblé de nombreux Malissardois. En présence de l'UFAC, de M. le maire, des élus du conseil municipal et des sapeurs-pompiers, cette célébration a été marquée par la lecture de plusieurs textes par M. Jean-Marc Valla et des membres du conseil municipal enfants. L'école de musique a clôturé la cérémonie par la marseillaise entonnée par tous.



MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE



Pour une étude personnalisée, prenez rendez-vous à la permanence qui se tiendra en Mairie de Malissard

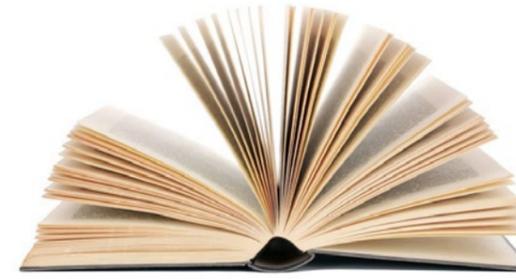
Lundi 27 janvier 2025

Permanence sur rendez-vous en appelant au 04 37 91 38 48 ou 06 16 24 92 28

La santé de tous, un bien précieux. Parce que nous avons tous droit à la santé !



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Bibliothèque

Une campagne d'achat de livres a eu lieu début décembre 2024.

Pour les enfants un atelier origami s'est tenu le 7 décembre à 14h30 animé par les bénévoles. Les enfants étaient ravis de cette animation et sont repartis avec leurs œuvres.

Le club de lecture poursuit ses rencontres mensuelles, la prochaine aura lieu le mercredi 15 janvier à 17h00.

Une soirée pyjama est prévue le 24 janvier 2025. Informations et affichage à venir.

Nous attendons l'auteur Michel Garcin le 25 janvier 2025 à 16h30. Il présentera son livre : « La quête voluptueuse de l'évêque de Gap ».

Nous recevons également le 21 mars 2025, Valérie Paturaud, auteure régionale, « La cuisinière des Kennedy ».

Début avril, une conférence sur l'apiculture sera assurée par monsieur Charles Dussurgey.

Nous vous rappelons nos heures d'ouverture :

- lundi de 16h15 à 18h00
- mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
- samedi de 10h00 à 12h00



Amicale Boules

Lundi 11 novembre 2024 a eu lieu au boulodrome Willy Margier le traditionnel challenge du souvenir, les quatre jeux intérieurs étaient complets.

Au terme des trois parties, la quadrette emmenée par la nouvelle trésorière Elisabeth Viratelle, épaulée par Jean Luc Tournigand, Christian Coulet et Roland Martaresche remportait le concours avec trois victoires, le président Laurent Brégier leur remettait la coupe amplement méritée pour un an.

La journée s'acheva avec un casse-croûte à l'issue duquel tout le monde se donna rendez-vous en 2025.

Souvenirs : Il y a 40 ans, le concours du 11 novembre 1984, disputé en extérieur sur les anciens jeux du village, le boulodrome couvert n'étant pas encore construit, c'est la doublette composée des regrettés Pierrot Chave et Lucien Braquehais qui remportait le concours.




VOUS ÊTES CHASSEUR* (OU ANCIEN CHASSEUR) ET VOUS DÉTENEZ AU MOINS UNE ARME⁽¹⁾? N'OUBLIEZ PAS DE CRÉER VOTRE COMPTE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2024 !

* avec permis de chasser valide ou non (Délai impératif - Décret du 27/06/2024)



Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le système d'information sur les armes (SIA). A ce titre, il est essentiel que l'ensemble des chasseurs détenteurs d'armes y soient désormais enregistrés.

Pourquoi créer son compte ?

- ✓ Capacité à acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Gestion directe de son compte : actualisation des armes enregistrées, changement d'adresse, lien avec la préfecture...
- ✓ Facilité à démontrer la propriété de l'arme en cas de contrôle
- ✓ Indication de la perte ou du vol d'une arme
- ✓ Edition de la carte européenne d'arme à feu numérique

Pour créer son compte en quelques minutes : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier, ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024

Je détiens mon arme⁽²⁾ en contradiction avec la réglementation
 "Tout détenteur d'armes est tenu de créer un compte" - Décret du 27/06/2024 ←

Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme⁽³⁾ ✗

(1,2,3) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011. La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.



Club des Anciens

Le beaujolais nouveau est arrivé

Selon la tradition du club des anciens et après le temps passé aux jeux de toutes sortes, Fred a, en digne maître queue, concocté comme chaque année en ce troisième jeudi de novembre l'immanquable goûter aux saveurs toutes particulières. Charcutaille et Beaujolais nouveau étaient à l'honneur. Beaucoup de choix tant dans l'assiette que dans le verre.

L'amicale a ensuite organisé le concours de belote du Téléthon à la salle des fêtes le samedi 30 novembre dernier.

Dans une excellente ambiance, tous les membres se sont retrouvés pour le banquet de fin d'année à la truite du père Eugène.

Association Maliss' en Fête

L'Association et tous ses membres vous proposent une pièce de théâtre en ce début d'année et vous convient le **Samedi 11 Janvier 2025 à 20h00**.

L'histoire :

Victor est veuf depuis six ans. Il vit avec sa compagne lorsque tout à coup apparaît... son épouse venue pour voir ce que lui et leur fille sont devenus... Elle est invisible pour tous et lui seul peut entendre sa voix.

Il n'en faudra pas plus pour que chacun pense qu'il est devenu fou. Ses proches vont user de tous les moyens pour lui faire retrouver la raison, y compris les plus improbables comme le recours à un psychiatre, et même jusqu'à un pseudo-marabout... Ajoutez à cela, la sœur « mystique » de sa compagne, son futur gendre policier au comportement louche que tout le monde imagine ripou...

Le pauvre Victor n'est pas au bout de ses peines lors de cette journée irréelle toute droit sortie de la série télévisée « La 4ème dimension »...

Il n'en faut pas plus pour une pièce hilarante de bout en bout.

Club de Randonnée

Le vendredi 22 novembre 2024 s'est déroulé l'assemblée du club, le nombre de présents ou représentés était de 136 sur 183 membres en 2023-24.

Le président présente le rapport moral de la saison écoulée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et adresse ses remerciements à tous les animateurs, les baliseurs et aux bénévoles du club

Le Trésorier fait projeter à l'écran et commente d'abord le compte de résultat et ensuite le budget prévisionnel.

Les rapports d'activité sont présentés pour les quatre groupes de randonnées par les animateurs responsables, ainsi qu'un résumé des sorties en car et des longs séjours organisés par le club.

Le site a été créé principalement pour les membres adhérents du club, il vous propose toutes les informations que vous recevez par courriel, mais aussi, chaque semaine, les comptes rendus avec photos des randonnées de la semaine, préparés par les animateurs.

La parole est donnée ensuite aux invités, Mme Florence BRES-DUFOUR, adjointe responsable des Associations assure la CPM, association bien active, du soutien de la Mairie.

M. Dominique SIBEUD, Président de la FFR (fédération française de randonnée) de la Drôme et membre du club, informe l'assemblée du travail de la FFR au niveau national et régional. Il rappelle que le Comité FFR à Valence est toujours prêt à aider les clubs de la Drôme. Dominique met en lumière tout le travail des bénévoles qui font fonctionner l'association et encourage chacun à se sentir concerné par la marche du Club.

Le Président communique ensuite les résultats : Les candidats sont tous réélus au Conseil d'administration avec une large majorité.

Le Président clôt l'Assemblée générale et invite les présents au verre de l'amitié.

Un extrait de texte écrit par une animatrice accompagné par des photos présent sur le site du club.

«*Regarde nos chemins se sont fermés*» disait un auteur dans le titre de son livre !

Nous partons des Pialoux pour une randonnée dans ces massifs aux couleurs de l'automne, nous sommes sur le domaine des chevaux, habitués aux randonneurs ils nous ignorent, un fil nous sépare !

Des sentiers nous en aurons des larges et des étroits, boueux, caillouteux, montants ou descendants et même des sentiers «trompeurs» qui nous obligent à faire demi tour ; dommage pour le dernier il était beau, longeant le ruisseau le «Merdarie», bordé par de superbes roseaux. Revenus sur «le droit chemin» nous traversons un joli petit pont de bois, nous serons encore un peu dans le massif où «partout ces feuilles d'or qui tombent sans que rien de bouge» (poésie d'automne).

Après un rapide goûter, voilà encore un moment de sous-bois, les prairies des chevaux qui ont déjà regagné leur cabane écurie et nous qui retrouvons le hameau des Pialoux ; nous avons bouclé la boucle.

Nos chemins n'étaient pas tous fermés ! Bel après-midi entre deux saisons.

A la lecture de ce texte, que 2025 nous offre l'occasion de semer du bonheur autour de nous, car chaque geste compte. Continuons à donner de notre temps, c'est là que se trouve la véritable richesse.



Sports et loisirs

Retour sur



OCTOBRE ROSE



Après le succès de la journée Octobre Rose à Malissard, nous avons pu remettre un chèque d'un montant de 2.000€ à l'association Agir Contre le Cancer 26. Un immense merci à Passion Poterie et Les Oranges Givrés, ainsi qu'aux bénévoles et participants pour leur implication dans cette cause.

Grâce à leur soutien, ACC26 pourra continuer à agir pour sensibiliser, accompagner, et soutenir celles et ceux qui en ont besoin dans la lutte contre le cancer. Prenez soin de vous et faites de votre santé une priorité.

Toute l'équipe de l'Association Sports et Loisirs profite de ce premier numéro de l'année 2025, pour vous souhaiter une belle et heureuse année !!!

TELETHON



Nous avons renouvelé notre engagement auprès de Malidon et du Téléthon. De bonne heure, le samedi matin, l'équipe de cuisiniers amateurs s'est chargée de préparer plus de 140 diots – crozets. Les malissardois attirés par l'odeur alléchante ont pu acquérir les derniers plats encore à la vente. A midi il n'y avait plus rien ! Ainsi, c'est un peu plus de 700€ qui ont pu être remis à Malidon et venir grossir les dons récoltés au sein de notre commune.

Amicale des sapeurs pompiers



Les sapeurs-pompiers de Malissard ont profité de leur présence à la cérémonie du 11 novembre pour présenter leur calendrier 2025. Vous avez pu, ou pourrez les retrouver dans les prochains jours lors de leur traditionnelle tournée. A noter que cette année 2025 marquera les 100 ans du corps de Malissard.

NOËL

Samedi 14 décembre, avant de faire son apparition au Secret de Noël, le père Noël a d'abord fait une halte à la caserne des pompiers de notre village, les bras chargés de cadeaux pour les enfants. Il en a profité pour prendre quelques belles photos avec les nouveaux mais aussi les anciens pompiers. Un bon moment de partage organisé par les membres de l'Amicale, présidée par Nellie et Alex.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR




Le Téléthon 2024 arrive à son terme. Il se clôturera avec la participation de Malichoeur à l'église de Malissard le dimanche 26 janvier 2025 à 16h00. Il reste encore quelques marchés et quelques ventes à réaliser avant Noël.

Les premiers résultats font apparaître un résultat d'environ 14.000€, grâce notamment à une belle soirée où JOHNNY LOGAN a «allumé le feu» dans une salle des fêtes comble.

Tout le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui, cette année encore, ont œuvré à cette réussite, ainsi que tous les généreux donateurs.

Merci également à la municipalité pour le prêt de salles et la mise à dispositions des chalets.

Nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin pour vous apporter d'autres informations plus précises sur le montant récolté.

Ce Téléthon se termine et déjà le suivant se profile !! Les confitures de pommes/kiwis et de citrons sont déjà réalisées.

Comme chaque année, l'école de musique était présente lors de la commémoration du 11 novembre. Élèves et bénévoles, ont interprété la Marseillaise avec le soutien de quelques choristes de Mali'choeur.

Le 30 novembre à l'occasion du téléthon, l'école de musique a apporté son soutien aux bénévoles du marché en diffusant de la musique.

L'école se prépare pour la traditionnelle audition hivernale qui se tiendra le vendredi 31 janvier à 19h30. Elle sera suivie à 21h30 par l'AG de l'association.

Nous avons renoué cette année avec un nombre d'élèves inscrits nettement supérieur à l'an passé et nous en sommes ravis.

Nous vous attendons nombreux à ce moment convivial où la plupart des élèves, encadrés par leur professeur, présenteront quelques pièces choisies dans leur répertoire de travail de ce début d'année.

A l'issue de cette audition, nous espérons que vous participerez à notre AG, et nous aimerions trouver parmi vous quelques volontaires pour nous aider à faire avancer l'école. Point besoin de connaître la musique et votre participation peut se cantonner bien sûr à une aide ponctuelle dans l'organisation et la réflexion que nous menons pour faire progresser notre école de musique.

Concert
Dimanche 26 janvier
 16 heures
 Eglise de Malissard
 Au profit du
TELETHON
2024
MALI'CHOEUR
 accueille l'ensemble
QUINTINA

La magie de Noël avec M'Danse !

Les danseurs de la troupe M'Danse ont eu le plaisir d'effectuer plusieurs parades de Noël dans les villages voisins



.... Ainsi qu'à Malissard pour le secret de Noël !

La chorale MALI'CHOEUR fête ses 20 ans !

Enfants et adultes
venez chanter
avec nous !

2 ateliers gratuits de 2 heures à Malissard
 les samedi 15 février et 15 mars
 et le plaisir de participer au concert des 20 ans de Malichoœur le dimanche 13 avril 2025.

Renseignements et inscription :
<https://malichoœur.fr>
 06 43 74 76 53

ECOLE DE MUSIQUE
VENDREDI 31 JANVIER 2025
 SALLE POLYVALENTE DE MALISSARD

19H30
AUDITION HIVERNALE

21H00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Spectacles de Noël

Le bureau M'Danse avait décidé de proposer 2 représentations identiques afin que tous les malissardois qui le souhaitent puissent assister à « qui a volé les bottes du Père Noël ? ». Plus de 400 spectateurs sont venus applaudir nos 102 danseurs lors de ces 2 spectacles du vendredi 20 décembre.

Merci à tous et à toutes pour cette belle soirée !





Mali'Chante

Pour fêter ses 20 ans Malichoeur vous invite à venir souffler les bougies !

Pour cette occasion, nous vous proposons de nous rejoindre pour participer à des ateliers gratuits à Malissard, ainsi qu'à notre concert sous la direction de notre talentueux chef, Philippe Cleophat.

Vous qui aimez chanter sous la douche, en voiture, en balade, que vous ayez 7 ou 97 ans, venez partager avec nous en famille ou entre amis des moments joyeux et conviviaux.

Retenez les dates :

- Ateliers les samedis 15 février et le 15 mars 2025, de 14 à 16 h
- Le samedi 13 avril après-midi, atelier avant le grand concert anniversaire.

Nous partagerons un moment festif après le concert. Inscrivez-vous nombreux sur notre site ! <https://malichoeur.fr/>

CHANGEMENT D'HORAIRE



**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE EST DÉSORMAIS OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 12H30
ET LE SAMEDI DE 9H00 À 12H00**

Pétanque de Malissard

Fin d'une saison historique pour la Pétanque de Malissard !

Cette année 2024 restera gravée dans les mémoires du club...

En effet, au niveau sportif, Malissard a su s'imposer comme l'un des clubs phares du département.

Dans les championnats fédéraux, tout d'abord, où elle a su se qualifier dans 5 ligues différentes et un championnat de France (Graal de tout pétanqueur !) avec notamment un titre de vice-champion de la Drôme !

Puis dans les championnats départementaux des clubs où le club ramène 2 titres de Champion de la Drôme en 1ère division (synonyme de montée en division régionale) et en 6ème division avec une 3ème montée pour l'équipe de 2ème division.

L'esprit d'équipe et familial qui caractérise le club depuis toujours et les nouvelles installations fournies par la mairie porte leurs fruits !

Le club a également reçu la visite de Dylan Rocher, multiple champion du monde, dans ses locaux.

Enfin, le club n'en reste pas moins impliqué au sein de la vie du village avec notre participation aux manifestations de Malissard, nous serons d'ailleurs présents au Marché de Noël de décembre.

Le 8 décembre, dès 10h, le club organise une journée portes ouvertes et rencontre avec les sponsors au pétanquodrome. A cette occasion, nous vous invitons à nous rejoindre pour échanger sur la vie du club et vous renseigner sur une potentielle prise de licence. Ce sera également l'occasion de déguster nos saucisses, rôtie et tripes préparées par nos bénévoles ainsi que huîtres.

Ces derniers comme nos sponsors (privés ou publics) sont les moteurs d'une association et nous ne les remercierons jamais assez... Ils sont également les facteurs de notre réussite !





Secret de Noël



NOEL

